



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets

Question écrite n° 117592

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la gestion des déchets « sauvages », notamment des mégots de cigarettes. Ils représenteraient à eux seuls 80 milliards d'unités par an en France. Au-delà du coût énorme qu'ils génèrent pour les collectivités, ils sont souvent à l'origine de nombreux incendies de forêts importants et dévastateurs. Il est impératif de promouvoir et favoriser les éco-gestes, mais aussi de promouvoir les projets qui permettront de lutter contre la prolifération des mégots de cigarettes. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur le sujet et les mesures envisagées pour remédier à la situation actuelle.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117592

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9690

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)